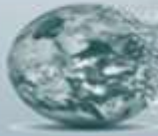




وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

Revue de presse



Jeudi 28 Octobre 2021

EL MOUDJAHID
LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

NAVIRE *BADJI MOKHTAR3*
DE TRANSPORT
DE VOYAGEURS

**M. BENABDERRAHMANE
SUPERVISERA
L'INAUGURATION**

Le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, supervisera, jeudi à Alger, l'inauguration du nouveau navire de transport de voyageurs *Badji Mokhtar3*. «Le Premier ministre, ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, supervisera, jeudi 28 octobre 2021 (aujourd'hui : ndlr) au port d'Alger, l'inauguration du nouveau navire +*Badji Mokhtar3*+ destiné au transport de voyageurs», a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

«D'une capacité de plus de 1800 passagers, ce nouveau car ferry renforcera les capacités de l'Algérie dans le domaine du transport de passagers par voie maritime.»

**PROJET DE LOI
DE FINANCES 2022**

ABDERRAHMANE MEBTOUL,
professeur des universités, expert international

«Une marge de manœuvre étroite»

LE PROJET DE LA LOI DE FINANCES (PLF) 2022 PRÉVOIT PLUSIEURS MESURES DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT, une refonte totale du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG) et la création d'un dispositif national de compensation au profit des ménages nécessiteux.

Professeur des universités, expert international, Abderrahmane Mebtoul a estimé que le PLF 2022, se basant sur un cours du baril de pétrole à 45 dollars, prévoit une croissance de 3,3% et hors hydrocarbures de 3,7% avec un excédent de la balance commerciale de 2,35 mds dollars (+1,5% du PIB), des exportations des hydrocarbures de 32,4 mds dollars fin 2021 et hors hydrocarbures à environ 5 milliards de dollars. Toutefois, il a indiqué que le document le plus fiable n'est pas la balance commerciale, mais celle des paiements qui inclut les sorties de devises des services donnant un déficit estimé à -5,3 mds dollars (3,3% du PIB), contre -16,4 mds dollars fin 2020, soit un recul de 67,5%. Il rappelle que le projet de loi de finances table sur des recettes budgétaires qui s'élèvent à 5.683,22 milliards de dinars. «Quant aux dépenses, le PLF 2022 prévoit un budget de fonctionnement de 6.311,53 milliards de dinars et un budget d'équipement (crédits de paiement) de 3.546,90 milliards de dinars dont 2.713,86 milliards de dinars pour l'investissement et 833,03 milliards de



dinars pour les opérations en capital», relève-t-il. L'expert prévoit un taux d'inflation de 4,9% d'ici à la fin 2021, contre 2,4% en 2020. «Nous avons des dépenses de 9.858,43 milliards de dinars donnant un déficit budgétaire de 4.175,21 milliards de dinars. Cependant, pour le gouvernement, ce déficit sera financé en recourant aux mécanismes du Trésor et au Fonds de régulation des recettes, différence entre le cours réel et les 45 dollars prévus, et ne recourra pas à la planche à billets ni à l'endettement extérieur», a souligné

Mebtoul. Et de renchérir que la concrétisation sur le terrain des indicateurs économiques et financiers du PLF 2022 dépendra des contraintes internes dont la moralisation de la gestion, et surtout des recettes des hydrocarbures. «L'Algérie dispose encore d'une marge de manœuvre mais de plus en plus étroite. Son avenir dépendra des réformes qu'elle mènera ou pas», soutient-elle. Et d'insister sur l'urgence de la mise en place d'une institution stratégique «unique» de diagnostic et de prévision à moyen et long terme. En

sus, l'économiste fait savoir que la PLF 2022 prévoit une dépréciation progressive du dinar par rapport au dollar, de 149,3 DA pour un dollar en 2022, 156,8 en 2023 et 164,6 en 2024, posant le problème de l'extériorisation de l'économie algérienne dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15% des impacts d'actions spéculatives sur les devises, sur le taux d'inflation, et de l'opportunité du lancement de projets créateurs de valeur ajoutée dont le retour en capital à moyen et long terme.

■ Amokrane H.

SOUHIL MEDDAH, expert financier

«Il faut revenir vers le rôle de l'Etat dans la croissance»

Entretien réalisé par
Amokrane Hamiche

Pour l'expert financier Souhil Meddah, les dispositions du nouveau projet de loi de finances pour 2022 s'inscrivent dans une logique de continuité par rapport à la loi de finances de 2021 compte tenu des aspects de reconfiguration réglementaires, apurement des textes, tout en les fusionnant avec un esprit d'harmonisation fiscale.

Comment appréhendez-vous le projet de loi de finances pour l'année 2022 ?

Les dispositions du nouveau projet de loi de finances pour 2022 s'inscrivent dans une logique de continuité par rapport à la loi de finances de 2021 compte tenu des aspects de reconfiguration réglementaires, apurement des textes, tout en les fusionnant avec un esprit d'harmonisation fiscale, entre allègement pour les catégories d'agents économiques qui consomment et face aux autres opérateurs, qui bénéficient de revenus commerçants réguliers ou non réguliers, en les impliquant dans la contribution et l'alimentation de la base fiscale. Cette forme d'harmonisation ou de fusion des forces pour obtenir de meilleures ressources sont clairement définies dans les deux approches, à la fois rentières, dans le sens de l'effort fourni et des valeurs ajoutées dégagées. Par exemple, pour les taxes locatives, les revenus qui obéissent à une qualification de revenu sur une activité de mise à disposition des espaces imposables à taux fixe seront graduellement qualifiés aux titres d'activités à revenus réguliers imposables sur barème graduel. Dans



le même ordre d'idées, il est aussi question de l'incorporation d'autres activités à valeurs ajoutées, dans l'assiette de l'imposition régulière, comme le secteur agricole. Il s'agit, dans un cadre de synthèse, d'une reconfiguration de l'espace fiscal ordinaire, des critères d'imposition et de redevabilité et, enfin, des tranches recouvrables à titre de contribution, mais surtout d'une autre forme d'équité fiscale et morale entre agents économiques, vis-à-vis du poids des opérateurs par rapport aux agents consommateurs, travailleurs et ménages. D'autre part, ce qui est notable, également, c'est le retour du précompte à l'importation qui devient imposable à 2% sur l'assiette de la valeur en dinar avec les droits de douanes. Cette avance versée par les importateurs sera déduite à partir des bénéfices annuels. Il s'agit, entre autres, d'une

forme d'avance sur ressources fiscales, qui permettent à la fois de disposer des valeurs versées, tout en garantissant une partie de taxes, même si les quantités importées basculent vers les transactions non déclarées, c'est-à-dire dans l'informel. Dans le chapitre des dépenses, il est clairement affiché que les dépenses publiques vont se maintenir à la hausse, sur les trois prochains exercices, notamment sur les dépenses de fonctionnement. Le retour du FRR est une donnée nettement appréciable.

Quelles mesures immédiates doit prendre l'Exécutif pour assurer la relance ?

Dans l'immédiat, il est impératif de revenir vers le rôle de l'Etat pour encourager la croissance du PIB à travers un modèle basé pour une durée d'au moins deux ans sur la demande publique. Ceci ne peut se réaliser concrètement que sur la base d'un budget équipement revu à la hausse, avec notamment des crédits de paiement, adaptés sur le un tiers des besoins au minimum. Egalement les autorisations de programme qui ne doivent pas faire l'objet d'une limitation ni sur le court, ni sur le moyen terme. Sur le plan de la fiscalisation, il est utile de rappeler que les dispositions inscrites dans le PLF 2022, ou celles prévues pour les prochaines années, auront fatalement besoin des outils beaucoup plus digitalisés et consolidés qui permettent de faciliter les flux des déclarations fiscales, leur recouvrement et leur contrôle. Le soutien au pouvoir d'achat devra être suivi de plusieurs mécanismes de contrôle et de vérification chez tous les opérateurs, surtout pour les entreprises privées, afin de mieux garantir la répartition et l'affectation équitable des richesses et des revenus.

■ A. H.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Quand le pays était ces dernières années quasiment tourné vers l'import-import, les caisses de l'Etat ont été saignées par la prati-

que frauduleuse de la surfacturation et maintenant, à peine la tendance réorienté vers l'export (et moins d'import), on se retrouve face à un nouveau phénomène, tout autant destructeur de l'économie nationale et allant à contresens du premier, à savoir la sous-facturation ! A croire que le pays ne sortira jamais de ce marécage des combines tricheuses. Tout est bon pour dépouiller les caisses de l'Etat. Cette nouvelle pratique a été reprochée par le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir, à certains exportateurs qui se lancent fraîchement dans le créneau avec des idées malsaines. Quand il s'agit de faire sortir des devises du pays, la facture est abusivement gonflée, et pour réaliser des rentrées en devises, les montants sont tronqués d'une bonne partie. Quelles similitudes entre les deux pratiques ? C'est le b.a.-ba de la fraude dans les transactions du commerce extérieur.

Dans les deux cas, les devises restent à l'étranger, avec un bonus pour la sous-facturation qui donne lieu, automatiquement, à la fraude fiscale à travers une sous-évaluation du montant des impôts. Pour la surfacturation, tout le monde était au fait de cette pratique, mais personne ne pouvait lever le petit doigt tant la complicité politique était flagrante. Il a fallu attendre la chute des principales têtes de l'ancien régime pour que la lutte contre ce phénomène soit sérieusement engagée, et réduire considéra-

De la surfacturation à la sous-facturation !

blement ses effets dévastateurs pour l'économie nationale. Les gages de la réussite de cette lutte s'apparentent à une volonté politique clairement engagée, permettant la mise en œuvre de balises autour de toute la sphère de l'activité d'importation, qui ont permis effectivement de sauvegarder les réserves en devises du pays. Concrètement, la facture des importations atteindra 30,4 milliards de dollars à la fin de l'année 2021, contre 64 milliards USD en 2014.

Pour le cas de la sous-facturation, la volonté politique est toujours en place, bien déterminée à assainir le secteur du commerce extérieur, toutefois cela n'a pas éliminé tous les parasites qui ont trouvé avec cette nouvelle tricherie, aux consonances anciennes, une voie pour sévir contre les intérêts de l'Etat. Est-ce à dire que les réseaux et les complicités n'ont pas été complètement abattus par la lutte contre le phénomène de surfacturation ? Tapis dans l'ombre, les complices de ces pratiques frauduleuses sautent sur la première occasion pour relancer leurs affaires juteuses. Fort heureusement cette fois-ci, les choses sont prises en main dès l'apparition de ce phénomène de la sous-facturation.

Dans ce contexte, pour juguler cette pratique illicite à ses débuts, M.Tir a rappelé la nécessité pour l'Etat d'être au fait des valeurs en douane à l'international des produits exportés, comme c'est le cas pour les denrées importées, ce qui permettra de détecter toutes tentatives de sous-facturation, et introduire certaines réformes en matières de personnalisation des rubriques qui permettent d'établir des tarifs douaniers précis. Avait-il vraiment besoin de le souligner ?

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Qu'en est-il du contrôle des marchandises stockées ?

La stratégie adoptée par le ministère du Commerce pour faire face à la spéculation ne risque pas de barrer la route à ce fléau. À elle seule, l'identification des chambres froides et entrepôts de stockage des agriculteurs, producteurs, commerçants de gros, importateurs et exportateurs ne suffira pas. Sans la déclaration des marchandises stockées, ces opérateurs économiques pourront toujours user de la spéculation. Les professionnels estiment que cette procédure doit être suivie par d'autres mesures, notamment le contrôle des marchandises stockées.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Les agriculteurs, les producteurs, les commerçants de gros, les importateurs et les exportateurs ont jusqu'au 30 novembre prochain pour déclarer leurs chambres froides et entrepôts auprès des services du département du commerce. Passé ce délai, tous les lieux de stockage non déclarés, de produits alimentaires, fruits, légumes et

autres produits, seront considérés comme dépôts de spéculation, et les contrevenants risquent de lourdes peines prévues dans le projet de loi sur la spéculation qui est en cours d'élaboration.

À travers l'obligation de déclarer ces entrepôts par leurs propriétaires, le ministère du Commerce vise à barrer la route à la spéculation. En l'absence du contrôle des marchandises stockées, cette démarche semble «incomplète».

Pour l'Union générale des commerçants et artisans d'Algérie (UGCAA), l'obligation de déclarer les locaux et entrepôts de stockage par les différents opérateurs économiques concernés, est un premier pas dans la lutte contre la spéculation. «C'est un début, non seulement pour faire face à la spéculation, mais aussi pour mettre fin à l'intervention des intermédiaires et atténuer le commerce parallèle sur le marché national», précise son secrétaire général et porte-parole, Hazab Benchohra. Afin de réussir cette opération, il estime que d'autres mesures s'imposent pour accompagner la première procédure. «La déclaration des chambres froides

et autres locaux de stockage est une bonne mesure pour lutter contre la spéculation mais elle doit être accompagnée par d'autres mesures de suivi et de contrôle pour identifier les produits stockés et déterminer les quantités disponibles», explique-t-il. Seulement, ces opérations de contrôle risquent de pénaliser à tort les opérateurs «légalistes».

Ces derniers appréhendent justement de voir débarquer dans leurs locaux de stockage des équipes de contrôle qui sont loin de maltriser les arcanes de la sphère commerciale. Ceci n'est pas sans rappeler l'«affaire» de la saisie d'une importante quantité de pomme de terre destinée à la semence à Ain Delfa, confondue par les services de contrôle du département du commerce avec une pomme de terre de consommation.

Le secrétaire général et porte-parole de l'UGCAA donne par ailleurs, son approbation pour la nouvelle loi sur la spéculation. «Cette loi va faire réfléchir les spéculateurs deux fois avant qu'ils ne se lancent dans leurs combines», dit-il.

Ry. N.

FIN DE CONTRAT D'EXPLOITATION DU GAZODUC MAGHREB-EUROPE

Alger ferme

Ultime tentative. A quatre jours de l'expiration du contrat d'exploitation du Gazoduc Maghreb-Europe, le gouvernement espagnol a dépêché, hier à Alger, sa ministre de la Transition écologique, Teresa Rebera, pour tenter de "convaincre" le gouvernement algérien de surseoir à sa décision de ne pas renouveler le contrat en question. Mission difficile. Pas si évident de voir Alger revenir sur une décision de portée stratégique prise dans un contexte marqué par une hostilité marocaine. Cette visite-surprise de la ministre espagnole qui intervient seulement quelques jours après celle du ministre des Affaires étrangères, au début du mois, traduit l'inquiétude grandissante de Madrid. Les Espagnols appréhendent la fermeture définitive du GME et que le gazoduc Medgaz ne puisse fournir la même quantité de gaz que celle d'avant la fermeture du gazoduc qui passe par le Maroc. "Le vice-président qui, selon l'Exécutif espagnol, sera reçu par des membres du gouvernement algérien, sans en préciser le rang, tentera de faire en sor-

C'est le deuxième voyage qu'un membre du gouvernement espagnol effectue à Alger en l'espace d'un mois pour tenter de "convaincre" de la possibilité de surseoir à la décision du non-renouvellement du contrat d'exploitation du Gazoduc Maghreb-Europe (GME) qui alimente l'Espagne via le Maroc...

te que notre pays reçoive la même quantité de gaz que celle d'avant la fermeture du gazoduc qui traverse le Maroc et avec qui l'Algérie a rompu ses relations", a rapporté la presse espagnole. Il faut dire qu'à plusieurs reprises, le gouvernement algérien, par le biais du ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a réaffirmé ses garanties pour approvisionner la péninsule ibé-

rique en quantité nécessaire. A ce propos, l'expert international en énergie, Francis Perrin, a aussi assuré que "Sonatrach a les capacités de fournir des volumes de gaz supplémentaires à l'Espagne". En effet, et à la lumière des déclarations faites par la vice-présidente espagnole et le ministre algérien de l'Énergie, Mohamed Arkab, le dossier n'a pas connu une grande avancée et la partie algérienne semble camper sur ses positions initiales en réitérant son seul engagement à assurer un approvisionnement régulier de l'Espagne en gaz algérien. "Le ministre a tenu à rappeler les efforts engagés par notre pays, afin de garantir la sécurité des approvisionnements en gaz du marché espagnol à travers les importants investissements consentis pour l'acheminement dans les meilleures conditions. Dans ce cadre, il a mis en exergue le projet d'extension de la capacité du gazoduc Medgaz, reliant directement l'Algérie à l'Espagne, ainsi que les capacités en GNL", a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie, rendu public hier.

Pour sa part, la ministre espagnole de la Transition écologique a assuré, elle aussi, que "l'Algérie a promis à l'Espagne de garantir l'approvisionnement de la même quantité de gaz qui arrivait par le Gazoduc Maghreb-Europe (GME) et de respecter les contrats signés par les compagnies espagnole et algérienne", a rapporté le journal espagnol *El País*. "Le ministre nous a

expliqué comment procéder à ce transport de gaz par le gazoduc Medgaz, étant donné que la relation contractuelle avec le Gazoduc Maghreb-Europe expire le 31 octobre, et comment le compléter par du gaz naturel liquéfié, selon un calendrier qu'il doit nous préciser de la meilleure façon possible pour nous assurer que tout fonctionne également de la manière la plus fluide et la meilleure possible", a insisté la responsable espagnole.

Pour compenser les quantités de gaz acheminées jusqu'ici via le GME et qui sont de 13 milliards de mètres cubes, Alger compte d'abord augmenter la capacité de Medgaz de 8 à 10 milliards de mètres cubes. La quantité qui reste sera remplacée par du gaz naturel liquéfié (GNL) et transportée dans des méthaniers. Selon une source citée par *El País*, pas moins de 48 navires sont nécessaires à cette opération et, en cas de non-achèvement des travaux d'extension du Medgaz avant janvier 2022, le nombre sera porté à 72.

En clair, les Algériens ne semblent pas vouloir entendre parler d'une reconduction du contrat d'approvisionnement de l'Espagne en gaz algérien via le GME.

En réalité, les Espagnols, "pressés par les Marocains de jouer les intermédiaires", à en croire *El País*, ont envoyé à Alger leur vice-présidente pour essayer, dans une dernière tentative, de faire revenir Alger sur sa décision de ne plus recourir au Maghreb-Europe pour

acheminer leur gaz vers l'Espagne. Grand perdant dans le non-renouvellement du contrat du GME, le Maroc voit filer une cagnotte de 50 millions d'euros chaque année comme "droits de passage" et 800 millions de mètres cubes/an de gaz algérien à un prix stable, qui servent à l'alimentation de deux centrales électriques : les centrales à cycle combiné, Tahaddart (Tanger) et Ain Beni Mathar (Oujda), gérées par deux sociétés espagnoles et représentant environ 10% de la production électrique marocaine, à savoir *El País*. Selon une source citée par ce journal, "le manque de gaz algérien pourrait augmenter la demande d'électricité du Maroc auprès de l'Espagne, à travers les deux câbles électriques sous-marins qui relient les deux pays. Cette dernière mesure pourrait affecter le marché espagnol de l'énergie". En outre, "l'Espagne est intéressée à faire fonctionner les deux gazoducs pour des raisons d'approvisionnement et de maîtrise des prix", a précisé une autre source au même journal. C'est dire l'importance pour le gouvernement espagnol, sinon de convaincre Alger à continuer d'approvisionner son pays via GME, du moins à la convaincre de les laisser acheminer des quantités de gaz via Medgaz vers le Maroc, comme demandé par les autorités marocaines. En somme, ce dossier gazier aura révélé toute sa complexité, où la géopolitique l'emporte sur le "commerce".

FINANCE VERTE

L'expérience britannique en débat

L'expérience britannique en matière de finance verte a été au centre des travaux d'une journée d'étude organisée, hier à Alger, par l'École supérieure de banque (ESB) et l'ambassade du Royaume-Uni, a indiqué, hier, un communiqué de la Banque d'Algérie.

Cette journée a vu la participation du gouverneur de la Banque d'Algérie, de l'ambassadeur du Royaume-Uni, de la ministre de l'Environnement, du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Start-up et de l'Économie de la connaissance, le président du Cnase, des représentants des banques, ainsi que des étudiants de l'ESB, a précisé la même source. Organisée sous le thème "La finance verte, levier du développement durable", la journée d'étude a eu pour objectif de sensibiliser les acteurs de la finance, sur le rôle de la finance verte comme vecteur essentiel dans la concrétisation des objectifs de la COP26, qui se tiendra à Glasgow en Écosse, du 1^{er} au 12 novembre.

La conférence pour le climat, qui a accusé trois ans de retard dans la concrétisation de l'objectif pour les pays pollueurs d'apporter une aide de 100 milliards de dollars chaque année aux pays en voie de développement, afin de les aider à faire face à la crise climatique, place la question de la finance verte au cœur des enjeux de cette conférence mondiale. Dans son allocution d'ouverture des travaux, le

gouverneur de la Banque d'Algérie, Rosthom Fadli, cité par le communiqué, a indiqué que "ce rendez-vous intervient à quelques jours de la COP26, rendez-vous incontournable qui mettra les dirigeants du monde face aux enjeux de la préservation de la planète et la nécessité de déployer tous les instruments permettant d'atteindre les objectifs environnementaux". Estimant que le monde de la finance était un vecteur "essentiel" dans l'orientation des activités industrielles, Fadli a souligné que "la finance verte nous interpelle en tant qu'acteurs à prendre conscience de son impact indéniable sur le développement durable". "L'Algérie est résolument tournée vers le renforcement des systèmes et des moyens visant à intensifier la coordination et l'interaction avec les différents acteurs du paysage économique, en général, et ceux qui sont directement impliqués dans les questions financières pour faire de la finance verte un axe majeur du développement durable, en particulier", a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'ambassadrice du Royaume-Uni, Sharon Wardle, a indiqué que, parmi les objectifs de l'accord de la COP26, figurait celui de décarboner l'économie mondiale cinq fois plus vite au cours de la prochaine décennie, un objectif dans lequel la collaboration internationale jouera un rôle "crucial" axé sur des défis que les États se partagent.

DE NOUVELLES DÉPRÉCIATIONS ATTENDUES

Le dinar, éternel levier d'ajustement macroéconomique

Le dinar ne devrait pas se redresser de sitôt, puisque dans les prévisions du gouvernement contenues dans l'avant-projet de loi de finances 2022, l'Exécutif prévoit de nouvelles dépréciations de la monnaie nationale sur la période 2022-2024. Le projet de budget pour 2022 table, en effet, sur un taux de change du dinar de 149,3 DA pour un dollar l'an prochain, de 156,8 DA/dollar en 2023 et 164,6 DA/dollar en 2024. Après avoir affiché un repli chronique depuis la deuxième moitié de 2014 par rapport aux principales devises d'échange, l'euro et le dollar, la monnaie nationale devrait refluer davantage sur la période 2022-2024, malgré une nette remontée des cours du brut qui ont une incidence directe sur les fondamentaux de l'économie nationale. La dépréciation du dinar attendue sur les trois prochains exercices est d'autant plus importante qu'elle risque d'effacer les rares avantages concédés au

profit des ménages et des entreprises dans la même feuille de route budgétaire de 2022. Dans les cotations commerciales du dinar de cette semaine, le dollar s'échange contre 137,12 DA, alors que l'euro vaut 159,13 DA sur le marché interbancaire des changes. Les nouvelles projections du gouvernement montrent qu'aucun répit n'est à prévoir sur la courbe des trois prochaines années. Face au billet vert, c'est une dépréciation d'environ 16% sur les trois prochains exercices dont il s'agit. Cette perspective de nouvelles dépréciations de la monnaie nationale profiterait, bien évidemment, à la fiscalité pétrolière libellée en dinar ; laquelle devant augmenter artificiellement, alors que les coûts de l'importation s'inscriront en hausse dans le sillage de cette érosion monétaire. Dit autrement, cette dépréciation du dinar, la énième depuis 2014, renchérit les coûts à l'importation et fait augmenter les recettes en dinar de la fiscalité

pétrolière. Sauf que, mathématiquement, ces nouvelles dépréciations ne seront pas sans conséquence sur le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises, car porteuses de risques inflationnistes et de hausse des prix à l'importation et à la production. Depuis quelques années déjà, chefs d'entreprises et économistes alertaient sur l'effet retour de manivelle de l'usage excessif du dinar dans le paramétrage macroéconomique.

Les députés vent debout contre l'érosion monétaire

Cette semaine encore, les députés siégeant dans la commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale ont demandé au gouvernement "d'œuvrer pour arrêter la baisse de la valeur du dinar par rapport aux monnaies étrangères, étant donné que la valeur de la monnaie nationale est étroitement liée au taux d'inflation et au niveau du pouvoir d'achat". Ces inquié-

tudes sont, quelque peu, justifiées, étant donné l'impact de l'érosion monétaire de ces dernières sur le pouvoir d'achat aussi bien des ménages que des entreprises. Cette année, le dinar a continué de perdre de sa valeur, se repliant légèrement par rapport à 2020. Il avait perdu alors 5,9% contre le billet vert et 7,7% face à la principale devise du Vieux Continent. En 2020, le dinar s'est échangé, en moyenne annuelle, à 126,82 DA pour un dollar et à 144,85 DA pour un euro, contre, respectivement, 119,36 DA/dollar et 133,71 DA/dollar, en moyenne annuelle en 2019. Il est vrai que la dépréciation du dinar a contribué depuis 2014 à amortir, en partie, l'impact de la chute des prix du pétrole sur l'économie, mais cette perte de valeur n'a pas été sans conséquence. Ce pourquoi, après les dépréciations importantes qu'a connues la valeur de la monnaie nationale ces dernières années, la Banque d'Algérie est sortie de son silence cou-

rant 2019 pour dire que "l'ajustement du taux de change ne doit pas constituer le principal, voire l'unique levier d'ajustement macroéconomique". Pour être efficace, souligne la Banque centrale, "il doit accompagner la mise en œuvre effective d'autres mesures et politiques d'ajustement macroéconomique, notamment budgétaire, aux fins de rétablir durablement les équilibres macroéconomiques, et de réformes structurelles aux fins d'asseoir une diversification effective de l'économie et in fine une hausse de l'offre domestique de biens et services". Force est de constater que deux années après, les mises en garde de l'institution monétaire, le gouvernement n'est pas près d'abandonner de sitôt l'ajustement du taux de change du dinar à des fins de paramétrage macroéconomique. En témoignent les anticipations contenues dans le cadrage macroéconomique de la période 2022-2024.

AU TITOUCHE

الخبراء والمسирون يرافعون لتفعيل رفع تجريم أخطاء التسيير لا شراكة عمومية. خاصة من دون ضمان استقلالية المؤسسات

• إصلاحات اقتصادية ومالية وقانونية لإنقاذ المؤسسات

الجزائرية العمومية والخاصة تمكثها من تحقيق المنافسة على الصعيد المحلي والخارجي. ومن جهته، شدد البروفيسور محمد شريفين ميهوب، الوزير السابق المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بالاستشراف، على أهمية ضمان استقلالية مجالس الإدارة للمؤسسات العمومية الاقتصادية وحريتها في اتخاذ القرارات ذات العلاقة بالنشاطات، لتحقيق الأهداف المسطرة ورفع قدرتها التنافسية، وذكر من الناحية الأخرى أنه لا يوجد مؤسسات إستراتيجية، وإنما قطاعات إستراتيجية.

وعلى هذا الأساس، فإن الدولة مطالبة بالإعداد لبرامج وفتح مجال المنافسة بين الشركات في إطار عقود بأهداف محددة، مشيراً إلى تكريس إصلاحات صناعية بتغطية قانونية وليس العكس، بالموازاة مع إصلاح البنوك والمنظومة المالية التي اعتبرها حجر الأساس وضرورياً لتجسيد الإصلاحات الاقتصادية والصناعية.

سعيد بشار

في مهمة الدولة في مرافقة القطاع الاقتصادي العمومي. ومن الناحية المقابلة، أشار زخوخ إلى دور المؤسسات المالية والبنوك في الاستجابة لتطلعات القطاع الاقتصادي، من خلال التكيف مع متطلبات المؤسسات والشركات الاقتصادية من ناحية الحصول على التمويلات الضرورية لتجسيد البرامج والوصول إلى الأهداف المسطرة، في إشارة إلى الصعوبات التي تعانيها هذه المؤسسات في القطاعين العمومي والخاص على السواء، في الحصول على التمويلات والقروض البنكية المقروض أن تغطي النشاطات الاقتصادية.

واعتبر رئيس الاتحاد الوطني للمقاولين الجزائريين إنجاح الشراكة بين المؤسسات العمومية من ناحية، والشركات الخاصة من الناحية المقابلة، يمر بشكل ضروري عبر إنشاء هيئة على مستوى الجهات المسؤولة لتحقيق هذا الأمر، بالموازاة مع ترجمة مجموعة الإصلاحات المذكورة، التي قال إنها تعكس توفير مناخ نشاط مناسب للمؤسسات

تحرير المبادرات بالنسبة للمسيرين في المؤسسات العمومية الاقتصادية، مشيراً إلى رفع التجريم عن أفعال التسيير، وقال على الرغم من أنه أصر على تحية القرارات المتخذة من أعلى هرم في السلطة في هذا المجال، إنه من الضروري تجهيز الإطار القانوني الذي من شأنه ضمان هذه الحماية، وتكر بأن الأموال التي تديرها المؤسسات العمومية ليست أموالاً عامة، وإنما تمثل رأس المال التجاري للدولة، وبالتالي فهو معرض للمخاطر التي تتحملها إدارتها، وأوضح أنه من غير المعقول اعتبار الإطارات المسيرة موظفين عموميين.

وأكد المتحدث، في سياق متصل، على حتمية التوجه لتجسيد هذه الرؤية الجديدة في تطوير القطاع الاقتصادي العمومي، لتحقيق الأهداف المسطرة في هذا المجال، لاسيما في إطار تحقيق الثروة والإسهام في خلق مناصب العمل، خاصة بالنسبة للشباب، مع الحفاظ على دور الدولة كمراقب للنشاط الاقتصادي، وبالتالي إعادة النظر

288
أكد المتدخلون والمسؤولون في المؤسسات العمومية الاقتصادية أن برنامج الشراكة بين القطاعين العمومي والخاص مرهون بتحقيق مجموعة من الشروط، في مقدمتها ضمان استقلالية حقيقية للمؤسسة العمومية الاقتصادية وتحرير مبادرة المسؤولين عليها بضمانات قانونية سارية المفعول عبر النصوص التطبيقية محل التنفيذ، من منطلق أن الشراكة العمومية / الخاصة أحد أهم البدائل للاستنجاد المستمر لتمويل عبر الخزينة العمومية.

في هذا الشأن، قال لخضر زخوخ، رئيس الاتحاد الوطني للمقاولين الجزائريين، خلال اليوم الدراسي حول الشراكة العمومية والخاصة وترقية الاستثمار، إن الأمر يتعلق في الشروع في أقرب الأجل، حسب ما أوصت به خطة الحكومة بوضع إطار تشريعي وتنظيمي يحدد الطرق العملية لتنفيذ هذه الشراكة، مشيراً إلى المرسوم الرئاسي المتضمن تنظيم الصفقات العمومية وتفويضات المرفق العام. ودعا زخوخ، من الناحية المقابلة، إلى

صالحى يدعو البنوك للمرافقة وعدم الاكتفاء بمنح القروض فقط

إطلاق ندوة حول الشراكة بين القطاعين العام والخاص لبعث الاستثمار

دعا الرئيس المدير العام لمجمع "فوندال" فرع مجمع إيميتال وعضو الإتحاد الوطني للمقاولين العموميين، نور الدين صالحى، إلى تعزيز الترسانة القانونية لتنظيم مجال الشراكة بين القطاعين الخاص والعام، خصوصا فيما يتعلق بعائق تحمل المخاطر في المشاريع الكبرى الذي لازال يشكل عائقا للمؤسسات لتحقيق التنمية الاقتصادية المنشودة.



■ ج.ن

■ وأوضح الرئيس المدير العام لمجمع فوندال فرع مجمع إيميتال وعضو الإتحاد الوطني للمقاولين العموميين نور الدين صالحى امس، لدى نزوله ضيفا على برنامج "ضيف الصباح" للقناة الإذاعية الأولى، أنه في إطار الأهداف التي سطرتها الدولة الجزائرية بغية تحقيق التنمية المستدامة، سيتم إطلاق ندوة نقاش حول الشراكة بين القطاعين العام والخاص لبعث الاستثمار والانخراط الجاد للقطاعين الاقتصاديين، مشددا على أهمية الشراكة التكاملية بين القطاعين بمنطق رابع رابع، منوها ببعض التجارب الناجحة للمؤسسات العمومية، على غرار كوسيدار "وهيكا" التي باتت تذر أرباحا وعائدات للاقتصاد الوطني وذا - حسب المتحدث- بفضل حوكمة التسيير والانضباط، في احترام آجال الإنجاز ومعايير الجودة، في هذا الصدد شدد ضيف الصباح على ضرورة تغيير الذهنيات وتطوير أنماط التسيير التقليدية بالاعتماد على المسيرين الأكفاء وتحفيز العمال. وفي حديثه عن تعليمية رفع التجريم عن فعل

ولا تكتفي فقط بمنح القروض المالية بل يجب التفكير مستقبلا حتى في أن تكون طرفا في هذه الشراكات". وفي رده عن الوضع المالي لمجمع فوندال، أكد صالحى بأنه يعيش وضعاً مالياً صعباً، بسبب جائحة كورونا من جهة ومن جهة ثانية المنافسة الشرسة التي تعاني منها منتجاتهم من طرف المتعاملين الصينيين بسبب نقص تكلفتها.


التسيير الذي أقره رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون خلال لقائه مع الولاة، رجب ضيف الأولى بالقرار الذي سينعكس إيجابيا لتحرير المسؤولين من المخاوف الجنائية، وجعلهم أكثر مبادرة في اتخاذ القرارات وتسيير مؤسساتهم دون ضغوطات. كما توقف المتحدث ذاته عند مشاكل المنظومة البنكية في الجزائر قائلا: "ينبغي على البنوك مرافقة الشراكة بين المؤسسات




وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



[@MFinance_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger

الوزارة المالية الجزائرية - بنكناون - مدينة ملكي، أحمد فرانسيس

1875 5594

021 2784 2784